



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 JUIN 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS : 33.

En exercice : 33.

Présents : 26.

Excusés : 7.

Représentés : 7.

Votants : 33.

Présents : Mesdames et Messieurs Georges MORAND, Danielle LAMBERT, Thierry SERMET-MAGDELAIN, Sylvia PERRUCHIONE-KUNEGEL, André ALLARD, Valérie PETIT, Sidney CONTRI, Denise RASERA, André PONCHAUD, Evelyne PERRIN, Bruno MACKOWIAK, Claude PETIT-JEAN GENAZ, Maryse ALLARD, Christiane PLAHUTA, Martial DA SILVA, Marie-Pierre CHEVAL, Christophe JODAR, Yvann GAVOIS, Jérôme LEPAN, Pauline SAIE, Anne-Chantal GREVY-PIGELET, Pierre GISPERT, Françoise BAUD, Ludovic MARANGONE, Yves BORREL, Marie-Claude DIDIER.

Excusés : Mesdames et Messieurs Nathalie RAPIN (pouvoirs à Madame Denise RASERA), Franck DUBIEF (pouvoirs à Monsieur Bruno MACKOWIAK), Josiane BEL (pouvoirs à Madame Danielle LAMBERT), Christophe PEZET (pouvoirs à Madame Sylvia PERRUCHIONE-KUNEGEL), Marie-Laure TROUILLET (pouvoirs à Monsieur Georges MORAND), Colette POINTE (pouvoirs à Madame Valérie PETIT), Marie-Pierre GOURICHON (pouvoirs à Madame Marie-Claude DIDIER).

Monsieur Sidney CONTRI a été élu secrétaire.

I - APPEL A PROJETS 2014 DU SYANE POUR LA PRODUCTION D'ELECTRICITE A PARTIR D'ENERGIES RENOUVELABLES – RAPPORTEUR MONSIEUR GEORGES MORAND :

L'appel à projets 2014 du SYANE a pour objectif d'accompagner, financièrement et techniquement, les collectivités de Haute-Savoie dans la réalisation de projets, performants et ambitieux, de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

1°) Sollicite une aide financière du SYANE dans le cadre de son appel à projets 2014 pour la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, concernant la réalisation d'une petite centrale hydroélectrique sur le torrent de la Sallanche ;

L'estimation des travaux est de	4 724 000 € H.T
auxquels s'ajoute la mission du maître d'œuvre	300 000 € H.T.
soit un coût total estimatif de l'opération de	5 024 000 € H.T. minimum.

2°) S'engage à respecter les conditions du règlement de l'appel à projets 2014 pour la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables du SYANE.

II - REFECTION DE DEUX COURTS DE TENNIS EXTERIEURS (COURTS N° 4 ET 5) – DEMANDE DE SUBVENTION – RAPporteur MONSIEUR BRUNO MACKOWIAK :

Dans le cadre de la réfection de courts de tennis extérieurs n° 4 et 5, la Commune de Sallanches vient d'engager la consultation permettant de désigner l'entreprise qui exécutera les prestations.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 135 025,00 € H.T.

Compte tenu des prestations et du coût, il est proposé de solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès du Centre National pour le Développement du Sport (C.N.D.S.).

Le Conseil Municipal, son rapporteur entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- 1°) **ADOpte** l'opération précitée,
- 2°) **SOLLICITE** auprès du C.N.D.S. une subvention aussi élevée que possible,
- 3°) **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer ladite demande,
- 4°) **PRECISE** que les crédits correspondants à l'opération sont inscrits au budget principal de 2014.

III – ELECTIONS SENATORIALES 2014 – ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS :

Par arrêté préfectoral N° 2014 161 - 0010 du 10 janvier 2014, les conseils municipaux du département de la Haute-Savoie sont convoqués pour procéder à la désignation de leurs délégués titulaires et suppléants appelés à former le collège pour l'élection des sénateurs programmée le dimanche 28 septembre 2014.

Le nombre de délégués et de suppléants à élire est fixé pour chaque commune. En l'occurrence, la Ville de Sallanches obtient la désignation de 33 délégués titulaires et 9 suppléants.

Les conseillers municipaux étant délégués de droits, **le Conseil municipal** procède à l'élection de 9 délégués suppléants comme suit, une seule liste s'étant présentée :

* liste « Sallanches » :

1. Monsieur Gérard DUCREY
2. Madame Florence PERRIN
3. Monsieur Christophe PETIT
4. Madame Andrée PRATZ
5. Monsieur Michel DAL CANTO
6. Madame Eliane ZATOUT
7. Monsieur Sébastien BLANC
8. Madame Ginette MUGNIER
9. Monsieur Braham LOUCIF

- Résultats de l'élection :

- | | |
|---|----|
| a- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : | 0 |
| b- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : | 33 |
| c- Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau : | 3 |
| d- Nombre de suffrages exprimés (b – c) : | 30 |

IV – INFORMATION :

Monsieur le Maire informe de la date du prochain conseil municipal qui se tiendra le 22 juillet 2014.

Fait à Sallanches, le 24 juin 2014

**Le Maire,
Conseiller Général,**

Georges MORAND.